CONCESSION DE SERVICE PUBLIC (EX DSP)

Maîtriser le régime de la CSP

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS

CODE : MP29

Objectifs de la formation

Confronter le régime de chacun des contrats de délégation et identifier les plus adaptés à vos besoins

Rédiger en toute sécurité vos conventions de délégation

Mesurer votre marge de manœuvre en cas de résiliation anticipée du contrat

Parmi nos formateurs

- **CARLE Antoine**
  Avocat associé - Responsable du Pôle Services Publics et Collectivité,
  NOVLAW AVOCATS

Public concernés

- Toute personne du secteur public amenée à rédiger, passer et exécuter des DSP

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

Comprendre les caractéristiques d'une Concession de Service Public, anciennement Délégation de service public (DSP)

- Distinguer les DSP des autres contrats
- Identifier les différents types de DSP
- Savoir déterminer le type de DSP adapté à votre service public

Connaître les étapes clés de la passation d'une CSP

- Déterminer les étapes préalables au lancement d'une procédure de DSP
- Effectuer une publicité garantissant une concurrence effective
- Comprendre et maitriser les enjeux de la phase de négociation

Savoir rédiger les clauses d'une CSP

- Quelles sont les clauses réglementaires
- Quid des clauses purement contractuelles
- Différencier les clauses obligatoires des clauses illicites

Exécuter une convention de CSP

- Savoir anticiper les besoins d'évolution du contrat
- Maîtriser les possibilités d'évolution du contrat en cours d'exécution
- Choisir entre modification unilatérale et modification conventionnelle

Anticiper et gérer la fin de la convention de CSP

- Comment générer l'éventuelle prolongation d'une DSP
- Gérer la fin normale ou anticipée d'une DSP
- Maîtriser la reprise du service public délégué

Prévenir et gérer les contentieux

- Quels sont les différents types de recours : les référés précontractuels et contractuels et le recours en nullité dirigé contre le contrat
- Quel est le régime applicable

Dates

Classe virtuelle	Paris
14-15/10/2025	14-15/10/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.